

CONSEIL MUNICIPAL DU 03 NOVEMBRE 2011

ORDRE DU JOUR

◆ Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 20 septembre 2011

◆ Décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article 1. 2122.22 depuis le précédent conseil municipal :

109/2011	Signature avec Monsieur Bouziane BOUAMRI d'un bail de location précaire d'une durée de 12 mois à compter du 1 ^{er} octobre 2011 pour le logement de propriété communale situé au 1 ^{er} étage du 17, avenue Baptiste Dubois à Sénas.
110/2011	Prestation de techniciens son, accueil régisseur confiée à Monsieur Guillaume NIEMETZKY de GN Enregistrement pour deux spectacles programmés au théâtre de l'Eden les 15 octobre.2011 et 10 décembre 2011
111/2011	Contrat de cession signé avec l'association MAKE ME PROD représentée par son Président Monsieur Christophe THIBAUT pour une représentation du spectacle GAÏO, 1 ^{ère} partie du concert présentée au théâtre de l'Eden le 10 décembre 2011
112/2011	Contrat de cession signé avec l'association MAKE ME PROD représentée par son Président Monsieur Christophe THIBAUT pour une représentation du spectacle ISAYA, 2 ^{ème} partie du concert présentée au théâtre de l'Eden le 10 décembre 2011
113/2011	Marché à procédure adaptée signé avec la Société ECOLLECT pour la fourniture et l'installation des ouvrages nécessaires à la mise en souterrain de deux bacs de collecte d'ordures ménagères
114/2011	Renouvellement du contrat de location signé avec Monsieur Mohamed OULHADI pour une durée de 1 an pour l'appartement 8 avenue Jean Jaurès à Sénas, à compter du 1 ^{er} octobre 2011
115/2011	Avenant n° 4 au marché signé avec la société COFELY GDF SUEZ pour la maintenance et d'exploitation des installations de chauffage et de climatisation des différentes installations dans les bâtiments appartenant à la Commune de Sénas, pour prendre en compte le supplément appliqué au poste P3 du marché (gros entretien), pour la saison 2010 - 2011, afin que le titulaire du marché procède au remplacement simultané des deux pompes à chaleurs de la médiathèque
116/2011	Mission de vérification technique triennale du système de sécurité incendie (SSI) du théâtre, confiée à la société SOCOTEC, agence d'AIX EN PROVENCE
117/2011	Contrat de cession de droits de représentation signé avec Monsieur Christophe SEGURA, Gérant de la Société « MARILU PRODUCTION, pour une représentation du spectacle « CIAO AMORE » de Jérôme L'HOTSKY, au Théâtre de l'Eden le 13 janvier 2012
118/2011	Contrat de cession de droits de représentation signé avec Monsieur Jean-Marc DUMONTET, Gérant de la Société « JMD PRODUCTION », pour une représentation du spectacle « BEN », au Théâtre de l'Eden le 2 mars 2012
119/2011	Contrat de cession de droits de représentation signé avec Monsieur Christophe SEGURA, Gérant de la Société « MARILU PRODUCTION », pour une représentation du spectacle « LA NUIT DES DUPES » de Michel HEIM, au Théâtre de l'Eden le 30 mars 2012
120/2011	Convention de mise à disposition d'un intervenant qualifié qui encadrera l'atelier « danses et bien-être » sur le dernier trimestre 2011 signée avec l'Association Secret de Plantes représentée par son Président Madame Laure GAUTIER
121/2011	Convention de mise à disposition d'un intervenant qualifié qui encadrera l'atelier « cours d'anglais » sur l'année scolaire 2011/2012 signée avec Madame Géraldine DETE

122/2011	Convention de mise à disposition d'un intervenant qualifié qui encadrera l'atelier de « sophrologie » sur le troisième trimestre 2011 signée avec l'Association Le Mircocoulier représentée par son Président Madame Brigitte GAUTIER
123/2011	Convention de mise à disposition d'un intervenant qualifié qui encadrera l'atelier « mosaïque » sur la saison 2011/2012 signée avec Madame Laurence PETIT
124/2011	Contrat signé avec Monsieur Didier DUSSERE, pour une animation représentant la fabrication des balais à l'ancienne pour la journée du 23 octobre 2011
125/2011	Contrat signé avec Monsieur Mathieu FRECON bouilleur ambulant pour une animation représentant la démonstration du fonctionnement d'un alambic de distillation d'alcool, pour la journée du 23 octobre 2011
126/2011	Contrat de co-réalisation signé avec Madame Carine MONTALDI, Présidente de la Société « SCENES PLURIELLES » pour une représentation du spectacle « UNE VIE SUR MESURE » de Cédric CHAPUIS, au Théâtre de l'Eden le 17 février 2012
127/2011	Marché public de travaux signé avec Monsieur Olivier ARNOUX représentant la Société COLAS MIDI MEDITERRANEE pour la rénovation du chemin de Rousset à Sénas
128/2011	Marchés publics de travaux relatifs à la construction d'un gymnase pour la totalité des lots (1 à 16)
129/2011	Marchés publics de travaux relatifs à la construction d'une tribune métallique pour la totalité des lots (1 et 2) signés avec la société DOUBLET S.A. situé au 67, rue de Lille - 59710 AVELIN

◆ Projets de délibérations :

1	Décision modificative n° 1/2011 du Budget Ville
2	Versement de subventions exceptionnelles au titre de l'année 2011
3	Taxe d'aménagement
4	Souscription d'un prêt de un million d'euros auprès de la Caisse d'Epargne
5	Déclassement d'un chemin communal
6	Autorisation de signature du marché maintenance et exploitation des installations de chauffage et de climatisation des bâtiments communaux
7	Admission en non-valeur des créances irrécupérables



N° 1	PROJET DE DELIBERATION DECISION MODIFICATIVE N° 1/2011 DU BUDGET VILLE
------	---

Le Conseil Municipal est invité à délibérer sur le projet de décision modificative n° 1/2011 apporté au budget de la commune.



N° 2	PROJET DE DELIBERATION VERSEMENT DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AU TITRE DE L'ANNEE 2011
------	---

Monsieur le Maire sollicite l'accord des membres du Conseil Municipal pour l'autoriser à verser une subvention exceptionnelle aux associations suivantes :

- | | |
|---|------------|
| - Marché de Noël : | 6 000.00 € |
| - Amical du personnel de la Mairie et du CCAS : | 738.00 € |
| - Gymnastique volontaire : | 672.00 € |
| - Association de défense du quartier du Parc : | 1 160.00 € |

Soit un montant total de 8 570.00 €

Le solde divers non affecté est de, avant versement : 13 149.92 €
après versement : 4 579.92 €



Pour financer les nouveaux équipements publics de la commune, une nouvelle taxe remplaçant la taxe locale d'équipement et la participation pour aménagement d'ensemble a été créée. Elle sera applicable à compter du 1^{er} mars 2012.

Elle est aussi destinée à remplacer, au 1^{er} janvier 2015, les participations telles que la participation pour voirie et réseaux (PVR), la participation pour raccordement à l'égout (PRE).

La commune ayant un Plan d'Occupation des sols approuvé sous régime Plan Local d'Urbanisme, la taxe d'aménagement s'applique de plein droit au taux de 1 %. La commune peut toutefois fixer librement dans le cadre des articles L.331-14 et L. 332-15 un autre taux, et dans le cadre de l'article L. 331-9 un certain nombre d'exonérations .

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 331-1 et suivants ;
;Le Conseil Municipal est invité à délibérer pour :

- instituer sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 4,5 %.

Le tableau des valeurs forfaitaires de la taxe d'aménagement est joint en annexe.

La présente délibération est valable pour durée de trois ans (soit jusqu'au 31 décembre 2014).

Toutefois le taux et les exonérations fixés ci-dessus pourront être modifiés tous les ans.

Elle est transmise au service de l'Etat chargé de l'urbanisme dans le département, au plus tard le premier jour du deuxième mois suivant son adoption.



N° 4

**PROJET DE DELIBERATION
SOUSCRIPTION D'UN PRET DE UN MILLION D'EUROS AUPRES DE
LA CAISSE D'EPARGNE**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il était prévu au Budget Primitif 2011 la souscription d'un prêt de deux millions d'euros.

Après consultation auprès de différents prêteurs (Crédit Agricole, B.F.T., Caisse d'Epargne), la Caisse d'Epargne a répondu favorablement pour un prêt jusqu'à un million quatre cent mille euros.

Vu l'engagement des travaux à ce jour, le besoin de financement des investissements de la commune pour 2011 est de un million d'euros.

Le projet de prêt pour un million d'euros transmis par la Caisse d'Epargne est d'une durée de 25 ans, taux fixe trimestriel de 4.81 %.

A ce jour, le taux de la commission n'est pas connu. Il sera fixé après acceptation de notre demande par l'instance décisionnelle de la Caisse d'Epargne.

L'amortissement sera progressif ; la commission d'engagement est fixée à 2 800.00 €.



N° 5

**PROJET DE DELIBERATION
DECLASSEMENT CHEMIN RURAL**

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 05.07.2011 (n° 11.07.056) faisant état de la nécessité de déclasser le chemin rural de la ferrage en vue de réaliser une unité de propriété avec les parcelles BS 27-108-109-289-379 et 381.

A l'issue de l'enquête publique, le Commissaire Enquêteur a émis un avis favorable.

Monsieur le Maire sollicite l'accord des membres du Conseil Municipal pour terminer la procédure de déclassement et signer les documents relatifs à cette affaire.



N° 6	PROJET DE DELIBERATION AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHE MAINTENANCE ET EXPLOITATION DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE ET DE CLIMATISATION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX
------	--

Afin de se conformer au Code des Marchés Publics imposant une mise en concurrence régulière des entreprises de travaux publics, la commune de Sénas a entrepris une consultation par la voie d'un appel d'offres ouvert pour la maintenance et l'exploitation des installations de chauffage et de climatisation des bâtiments communaux pour une durée de trois ans.

L'ouverture des enveloppes a eu lieu le 27 septembre 2011 et la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie une nouvelle fois le 11 octobre 2011 pour procéder au jugement des offres.

L'analyse des offres a été réalisée par le Cabinet BETEREM INGENIERIE, situé au Centre d'Affaires ACTIMART, 1140 rue André Ampère, Pôle d'activités d'Aix-en-Provence - 13851 AIX EN PROVENCE Cedex 3, représenté par Monsieur ORDIONI conformément à la décision n° 061/2011.

Vu le procès verbal de la Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie le 11 octobre 2011 pour délibérer sur l'analyse des offres reçues pour le présent marché ;

Considérant les offres techniquement et économiquement les plus avantageuses ;

Monsieur le Maire sollicite l'accord des membres du Conseil Municipal pour l'autoriser à signer le marché avec l'entreprise Provence Maintenance Services située au 165, avenue Galilée - Immeuble le Rubis - 13857 AIX EN PROVENCE Cedex 3.

Le montant total du marché est fixé à 122 873.45 € (cent vingt deux mille huit cent soixante treize euros et quarante cinq centimes) TTC.



N° 7	PROJET DE DELIBERATION ADMISSION EN NON -VALEUR DE CREANCES IRRECUPERABLES
------	---

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal QUE Monsieur le Trésorier d'ORGON, comptable de la commune lui a communiqué une liste de créances qui n'ont pu être encaissées, à ce jour :

Nom	Montant	N° de titre-année	Objet
BECCACCI Nicole	65.20 €	126/2006	cantine
CORCIN Elisabeth	83.50 €	330/2002	garderie
DAUMAS Gisèle	31.60 €	130/2006	cantine
DE BRUYN Robert	146.23 €	246/2005	cantine
FALCO Alexandra	50.40 €	246/2005	cantine
FERNANDEZ Katia	84.00	245/2005	cantine
GONZALEZ Sylvie	6.79 €	648/2006	livres bibliothèque
HAMDI Said	21.67 €	657/2006	livres bibliothèque
KROB Aurélie	23.51 €	809/2003	CD bibliothèque
LA POSTE Direction de L'immobilier	0.77 €		différence sur paiement loyer
LAKHLEF Coralie	59.18 €	454/2002	livres et CD bibliothèque
MONINO Alphonse	16.45 €	121/2006	cantine
LOUDADAS Wafa	33.30 €	164/2002	loyer
LOUDADAS Wafa	33.30 €	293/2002	loyer
LOUDADAS Wafa	29.66 €	75/2002	loyer
LOUDADAS Wafa	33.30 €	91:2002	loyer
OULAHDI Rachida	24.50 €	888/2005	chèque cantine rejeté
PORQUET	85.77 €	453/2002	livres bibliothèque
PRACHT Bérengère	9.73 €	659/2006	livres bibliothèque
SDIS 13	48.12 €	85/2003	rembt dép centre de secours
VEROVE Cedric	38.70 €	148/2007	livres bibliothèque
LOUDADAS Wafa	334.60 €	315/2002	loyer
DELPEYRIE Evelyne	116.76 €	456/2002	livres bibliothèque

Monsieur le Maire, sollicite l'accord des membres du Conseil Municipal pour admettre ces créances en non valeur.



